

Fonds Fidelity Dividendes Plus⁴

Série F pour les comptes à honoraires¹

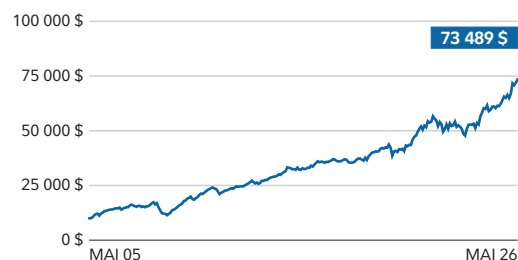
Rendement (Série F)

AU 31 MAI 2026

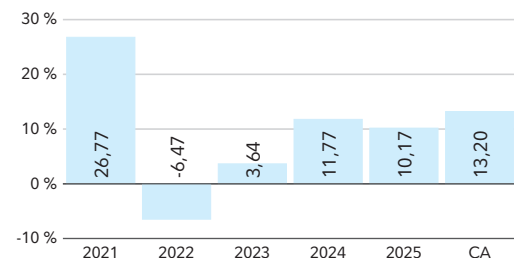
Rendement par période standard

	(%)
1 mois	2,08
3 mois	2,50
6 mois	10,71
1 an	19,73
3 ans	12,39
5 ans	9,01
10 ans	7,86
15 ans	7,71
20 ans	8,65
Depuis la création	9,95

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création²



Rendement par année civile



Classification du risque



Dix principaux titres du trimestre

AU 31 MARS 2026

TC Énergie – Énergie	
Fortis – Services collectifs	
Enbridge – Énergie	
Pembina Pipeline – Énergie	
BCE – Services de communication	
Brookfield Infrastructure Partners – Services collectifs	
Rogers Communications – Services de communication	
Telus – Services de communication	
Emera – Services collectifs	
Keyera Corp. – Énergie	
Nombre total de titres	93
Dix principaux titres – Total	48,2 %

Répartition

AU 30 AVRIL 2026

Composition de l'actif ³ (%)	Mois en cours
Actions canadiennes	73,6
Actions étrangères	26,3
Liquidités et autres	0,2

Composition sectorielle (%)	
Immobilier	29,0
Services collectifs	28,6
Énergie	23,5
Services de communication	10,8
Industrie	3,7
Soins de santé	2,0
Produits de première nécessité	1,0
Consommation discrétionnaire	0,9
Matériaux	0,3
Produits financier	0,0
Technologies de l'information	0,0

Stratégie du fonds

Priorité : dividendes

Le Fonds Fidelity Dividendes Plus vise à procurer un rendement total élevé et concurrentiel en investissant dans des actions versant des dividendes, notamment les fiducies de placement immobilier.

Renseignements sur le Fonds

Gestionnaire de portefeuille
Don Newman

Date de création de la série
25 mai 2005

VL – Série F
23,22 \$ (au 31 mai 2026)

Actif combiné (toutes les séries)
515,6 millions \$
(au 30 avril 2026)

Ratio des frais de gestion – Série F
0,92 % au 31 décembre 2025

Codes du Fonds

DOLLAR CANADIEN		
Série A :	FSD	523
	FSR	832
	FSR2	032
Série B :	FSI	223
Série F :	SF	632
Série T8 :	FSD	791
	FSR	793
	FSR2	794
Série S8 :	FSI	790
Série F8 :	SF	1759
Série T5 :	FSD	786
	FSR	787
	FSR2	788
Série S5 :	FSI	785
Série F5 :	SF	1756

¹ Source : Fidelity Investments Canada s.r.l. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 31 mai 2026, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens. ² Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un fonds, quel qu'il soit. ³ Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %. ⁴ En juillet et 2010 (« juillet et »), l'objectif de placement du Fonds Fidelity Fiducies de revenu a été changé permettant au Fonds d'investir principalement dans des actions de sociétés canadiennes qui versent ou qui devraient verser des dividendes et dans d'autres titres censés distribuer un revenu. Auparavant, le Fonds était tenu d'investir principalement dans des fiducies de revenu et dans d'autres titres censés distribuer un revenu. Si ce changement était entré en vigueur avant juillet, le rendement du Fonds aurait pu être substantiellement différent. En juillet, le Fonds Fidelity Fiducies de revenu a été rebaptisé Fonds Fidelity Dividendes Plus.

© 2026 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans ce document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR

La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un fonds est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type annuelisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité d'un fonds.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes monétaires qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annuelisé sur dix ans des rendements du fonds ou d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fond.

Veillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement annuels composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement des distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu pécuniaire détenu de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement varie grandement compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus de ces frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers.